

## AVIS

Les abonnements sont payables d'avance. Toutes les quittances d'abonnement ou d'annonce sont à souche et valables signées par M. BRUNELLIÈRE, directeur, ou par M. PITRAT aîné, imprimeur-gérant. Tous nos recouvrements se font par l'intermédiaire de la poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste ou au bureau du journal, 4, rue Gentil, à Lyon.

L'abonnement ou l'annonce continue sauf avis contraire.



## COMITÉ CONSULTATIF

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un comité consultatif, pour les questions litigieuses, est constitué à l'état permanent. Toutes les questions que l'on voudra bien nous soumettre seront examinées avec la discrétion la plus absolue.

Adresser les Correspondances à M. le Directeur, aux bureaux du journal, rue Gentil, 4, Lyon.

## LA BRIQUE BLANCHE

Beaucoup d'industries en sont encore à cette période où les résidus de leur fabrication demeurent sans emploi, et deviennent par leur importance et leur accumulation, la cause de lourdes dépenses et de grandes gênes.

Tels sont, par exemple, les laitiers des hauts-fourneaux, les charrées de fabriques de soude, les eaux mères des marais salants, les sables usés des fabriques de glaces, etc.

Tout procédé qui permet d'utiliser ces résidus, dégrève d'une charge les industries qui les produisent, au grand profit de l'industriel et du consommateur, puisqu'il permet d'abaisser le prix de revient.

En ce qui concerne les sables usés des fabriques de glaces, leur utilisation a été obtenue par la Société des briques et pierres blanches qui a mis en exploitation les brevets de M. F. Motte, auquel revient l'honneur d'avoir, le premier utilisé industriellement ces sables jusqu'alors sans emploi.

On sait que, pour dresser les glaces, on fait frotter sur leurs surfaces des plateaux en bois garnis de fonte, en interposant entre la glace et le plateau, du grès fin ou du sable blanc quartzueux avec addition d'eau; cette eau, en s'échappant entre les parties frottantes, entraîne avec elle le sable usé mélangé de verre et de la fonte provenant du frottement du sable interposé. La proportion du verre, en poudre impalpable, est d'environ 15 0/0 du poids du sable, et celle de la fonte 2 0/0.

L'eau boueuse se rend dans des bassins de décantation où les matières en suspension se déposent. On recueille ensuite ces sables, et ils sont accumulés sur un terrain choisi à cet effet, et où ils finissent par former des amas énormes.

Ces amas de sable sont très hygrométriques et ne retiennent pas moins de 30 0/0 d'eau.

Au bout d'un certain temps d'exposition à l'air, ils se couvrent d'efflorescences blanches que nous supposons provenir de la soude en excès qui n'est pas entrée en combinaison avec la silice dans la fusion des glaces, par suite d'une température insuffisante, et qui forme, sous l'influence de l'air et de l'humidité, des combinaisons solubles.

On se rend compte par ce qui précède, que ces sables, très humides, ne renferment aucun élément plastique et ne peuvent s'agglomérer que sous l'effet d'une très haute pression, laquelle élimine en même temps l'eau, dont la proportion, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'est pas inférieure à 30 0/0 du poids du sable mis en œuvre.

On a pu résoudre ce problème au moyen de presses toutes spéciales; mais l'usure des parties filtrantes était telle, que l'on a été obligé de revenir à la méthode par voie sèche.

Pour cela, les sables sont séchés au degré de siccité convenable, broyés, malaxés et mis dans des moules de formes appropriées, puis, comprimés à une pression supérieure à 300 kilogrammes par centimètre carré.

Les pièces ainsi moulées, sont séchées et cuites dans des fours à une température qui est supérieure à celle de la fusion des glaces, environ 1,500 degrés, car c'est le verre qui, par sa fusion, constitue le ciment qui soude les molécules de silice entre elles. La soude en excès, à cette haute température, entre en combinaison avec la silice, car les briques bien cuites ne se couvrent plus d'efflorescences.

A cette température élevée, le fer est réduit et en obtient un produit parfaitement blanc qui constitue un nouveau matériau jouissant de qualités toutes particulières.

Il est léger, sa densité n'est que de 1,50, soit les 4/5 de celle de la brique d'argile.

Sa composition, silice et verre, montre immédiatement qu'il est inaltérable aux acides; aussi, est-il employé utilement dans les fabriques de produits chimiques. On emploie, par exemple, ces barques pour garnir intérieurement les chambres de plomb. En contact avec l'acide sulfurique chaud, elles résistent très bien, et ne présentent pas trace d'altération au bout de plusieurs mois.

Elles résistent également bien à l'acide chlorhydrique, au chlorure de chaux, etc., ce qui en permet un emploi utile en papeterie.

Ces briques, selon l'usage auquel elles sont destinées, sont plus ou moins comprimées, d'où il résulte un puissances d'absorption plus ou moins grande, 20 à 25 0/0, et plus à volonté.

Les briques blanches ne sont pas gelives; des essais, souvent répétés, l'ont prouvé; c'est un matériau qui respire, pour ainsi dire, c'est-à-dire prend et rend l'eau avec la même facilité. Pendant l'hiver rigoureux de 1881-1882, ces briques sont restées inaltérables.

Les essais officiels faits au Conservatoire des arts et métiers, ont prouvé qu'elles résistaient à l'écrasement sous des charges variant de 384 à 450 kilog. par centimètre cube, qu'elles soient sèches ou après immersion de 40 jours dans l'eau.

En mélange, ces sables usés permettent d'obtenir, avec certaines terres et du granit, un grès cérame très beau, ou un pavé résistant qui présente le très grand avantage de ne jamais être glissant et ne demande aucun entretien.

Si on mélange ces sables usés avec des terres cuisant blanc, on obtient par l'émaillage des carreaux de revêtement de toute beauté.

Cette invention ne pouvait être faite à une époque plus favorable, car l'art céramique cherche de plus en plus l'emploi de couleurs dans les constructions.

Dans la construction des usines, on mélange avec la brique rouge la pierre bleue, etc.; la brique blanche trouve un emploi très justifié, par exemple, pour l'ornementation des cheminées et des façades.

Les briques blanches sont surtout employées dans les pays du Nord où elles jettent une note gaie sur le ton monotone que donne l'emploi de la brique rouge ordinaire.

Enfin, ce produit se prête au moulage et remplace avantageusement la pierre taillée qui revient à un prix beaucoup plus élevé.

En résumé ce nouveau matériau jouit des qualités suivantes :

- 1<sup>o</sup> Solidité et ténacité remarquables;
- 2<sup>o</sup> Inaltérabilité aux plus fortes gelées ainsi qu'à l'action des pluies et du soleil; — inaltérabilité au contact des acides;
- 3<sup>o</sup> Résistance à de hautes températures pourvu que le contact immédiat des fondants du sable soit évité;
- 4<sup>o</sup> Grande légèreté puisque sa densité n'est que de 1,50, tandis que celle des briques d'argile est de 1,85 en moyenne;

5° Beauté et régularité de teinte blanche qui fera rechercher ces produits, dans l'ornementation des façades ;

6° Prix inférieur à celui de la pierre de taille.

Jusqu'à ce jour, la pierre blanche artificielle manquait ; ce produit comble donc une lacune dans la série des matériaux de construction.

Les ingénieurs et les architectes auront désormais à leur disposition un nouveau matériau blanc dont ils trouveront de nombreux emplois.

Ce produit avait été remarqué à l'Exposition d'Amsterdam et à l'Exposition de l'Union centrale des arts décoratifs ; deux médailles de bronze lui ont été décernées.

Plusieurs de nos principaux architectes, M. Garnier entre autres, en ont fait un très heureux emploi.

Nous espérons donc que l'emploi de ces briques et pierres blanches se généralisera rapidement.

Le prix de revient est assez bas, parce que la matière première ne coûte rien ; les fabriques de glaces ont grand intérêt à s'en débarrasser.

La nouvelle brique est très homogène ; elle se scie, se coupe, se taille, se rabote aussi facilement que la pierre. Ce produit, qui n'a aucune valeur par lui-même, devient parfaitement utilisable lorsqu'il est combiné avec d'autres terres. De plus, il est bon de remarquer qu'il n'a pas de retrait, et qu'après cuisson la fabrique rentre exactement dans le moule qui a servi à la mouler.

La matière première est illimitée, il y en a actuellement des montagnes, et la production des fabriques de glaces suffirait à une fabrication de 40,000 pièces par jour.

Le prix varie suivant les dimensions, de 50 fr. à 100 fr. le mille. Les formats sont nombreux, surtout en Belgique, le format français est vendu 95 fr., mais ce prix comporte des rabais, suivant l'importance des commandes.

HIGNETTE

## CONCOURS

### CONSTRUCTION D'UN THÉÂTRE A ORAN

Les constructions métalliques sont admises, concurremment avec les autres constructions en maçonnerie (est exclue toute grosse charpente en bois).

Le maximum de la dépense est fixé à 700.000 fr. qui seront payés par amortissement.

Les trois premiers projets seront primés et deviendront la propriété exclusive de la ville, qui se réserve le droit de les modifier et de les faire exécuter comme elle l'entendra. Les autres projets seront rendus à leurs auteurs sans qu'une indemnité quelconque puisse leur être accordée. Seront reçus seulement les projets présentés par les constructeurs avec engagement par eux de terminer le monument dans une durée maxima d'une année.

Les plans du terrain affecté à la construction et tous autres renseignements sont à la disposition des intéressés à la mairie d'Oran.

Un délai de trois mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1885, est accordé pour le dépôt des projets. Après cette époque, les constructeurs ne seront plus admis à concourir.

### CONSTRUCTION D'UNE BOURSE A AMSTERDAM

— RÉSULTATS —

Nous avons donné, en novembre 1884 (p. 281), le résultat de ce concours, au premier degré. Cinq projets avaient été désignés pour prendre part au concours définitif. Ces projets étaient, dans leur ordre d'inscription :

N<sup>os</sup> 20. — *La Bourse ou la Vie*.

— 73. — *Mercatura*.

— 91. — *Hammerack*.

— 150. — *In hoc signo floresco*.

— 172. — *Y*.

Le Jury international, — dans lequel M. Paul Sédille architecte, représentait l'élément français, — vient de rendre son jugement pour le concours définitif. Les cinq projets présentaient tous de sérieuses qualités. Le jugement, très motivé, a donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> — *Y*. — M. L. Gondonnier, architecte à Lille.

2<sup>e</sup> — *In hoc signo floresco*. — M. John Groll, à Leyden.

3<sup>e</sup> — *La Bourse ou la Vie*. — M. Wolmar, à Berlin.

4<sup>e</sup> — *Mercatura*. — MM. Sanders et Berlage, à Amsterdam.

5<sup>e</sup> — *Hammerack*.

Ce résultat fait le plus grand honneur à notre École française d'architecture et à l'École des Beaux-Arts, dont M. L. Gondonnier a été un des élèves distingués, dans l'atelier de M. André. Nous espérons que le programme du concours tiendra ses promesses et que M. L. Gondonnier, qui avait été placé au premier rang, nous le savons maintenant, au concours du premier degré, sur plus de deux cents concurrents, — sera chargé de l'exécution du remarquable projet qui vient de lui valoir le premier prix au concours définitif.

## JURISPRUDENCE DU BATIMENT

CONSEIL D'ÉTAT

### LES ENTREPRENEURS ET LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui intéresse au plus haut point les entrepreneurs.

Au cas, dit la Cour, où un entrepreneur a assuré ses ouvriers à une Compagnie d'assurances, en vertu de conventions qui ont reçu l'approbation de la Compagnie, et qui ont été ratifiées par les ouvriers au moyen du versement de la prime retenue sur leurs salaires, l'entrepreneur agit comme gérant d'affaires des ouvriers, qui ont, en cas de sinistre, une action directe contre la Compagnie.

La clause d'une police d'assurances portant que l'ouvrier sera déchu du bénéfice de son assurance s'il agit contre son patron en vertu de l'article 1382 du Code civil et de la responsabilité du droit commun est nulle, comme contraire à l'ordre public, et tant qu'on ne peut pas stipuler, par avance, l'immunité de ses propres fautes.

Vainement, invoquant les articles 1172 et 1131 du Code civil, dirait-on que, ladite clause étant nulle, le contrat d'assurances doit tomber tout entier. La nullité de la clause n'entraîne celle de la convention entière qu'autant que la clause a été la raison dominante du contrat.

### CONSTRUCTION D'UN PONT EN BÉTON EN UNE SEULE JOURNÉE

Le canal établi par MM. Zurlinden et Cie, d'Aarau entre l'Aar et leurs usines, sur une longueur de 1.100 mètres, a dû recevoir deux ponts, pour donner passage à des chemins vicinaux. Ces ouvrages, construits sur les plans de M. le professeur Tetmajer de Zurich, sont formés de segments de voûte en béton de ciment. Les principales dimensions sont les suivantes : portée, 12 mètres ; hauteur sous clef, 2 mètres ; épaisseur à la clef, 0<sup>m</sup>50 ; épaisseur aux naissances, 1 mètre ; épaisseur des culées, 3 mètres ; largeur

de voie charretière, 4 mètres. Les fondations des deux culées reposent sur un excellent gravier, à une profondeur d'environ 1<sup>m</sup>50 au-dessous des naissances. Les tympans sont poussés jusqu'au niveau de la voie et surmontés d'un garde-corps en fer, et l'espace qu'ils laissent entre eux a été comblé du gravier. Le poids total de la construction est de 194 tonnes, et, en y ajoutant, pour les charges, un poids uniformément réparti de 300 kilog. par mètre carré, elle supporte un poids total de 211 tonnes.

La construction du premier de ces ponts exigea deux jours en juin 1884 : on fit les culées pendant la première journée, et la seconde fut consacrée à l'établissement de la voûte et des tympans. On attendit deux mois pour le mettre en service ; depuis lors il a supporté une circulation très chargée, sans présenter ni tassement ni fissure.

Encouragés par ce premier succès, MM. Zurlinden et Cie ont réussi à ériger le second ouvrage en une seule journée, le 9 octobre, entre six heures du matin et six heures du soir. Suivant les indications de M. Tetmajer, on mélangeait tout d'abord le ciment et le sable à sec, puis on ajoutait le gravier et l'eau en quantité suffisante, pendant le brassage du mélange, pour qu'il se produisît, lors de la prise, un léger suintement à la surface. Voici les dosages employés :

	Ciment	Sable	Gravier	Poids de ciment par m. c. de bet.
Culées. . . . .	1 vol.	3 vol.	7 vol.	200 kilogr.
Voûte. . . . .	1 —	2 —	4 —	200 —
Tympans. . . . .	1 —	2 —	6 —	250 —

Le prix d'établissement de chaque pont se décompose comme suit :

Fouille : 50 mètres cubes à 1 fr. l'un. . . . .	fr.
Béton et cintres : 80 m. c. à 31 fr. 25 l'un. . . . .	2 500
Forme de la route et remblai. . . . .	210
Garde-corps. . . . .	260
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>5 000</b>

### LES TRAVAUX DE CHEMINS DE FER EN 1885

Le ministre des travaux publics a été autorisé, par l'article 7 de la loi du 22 mars 1885, concernant le budget des dépenses sur ressources extraordinaires, à exécuter pendant l'exercice 1885, sur les fonds à verser par les Compagnies de chemins de fer, conformément aux conventions approuvées par les lois du 20 novembre 1883, des travaux s'élevant au maximum à la somme de 88.373.000 fr. et applicables aux diverses lignes des Compagnies ci-après :

Lyon. . . . .	Fr. 15.390.000
Nord. . . . .	300.000
Ouest. . . . .	8.140.000
Orléans. . . . .	48.000.000
Est. . . . .	1.250.000
Midi. . . . .	15.293.000
<b>Total égal. . . . .</b>	<b>Fr. 88.373.000</b>

En ce qui concerne le réseau de l'Est, le chiffre de 1.250 000 fr. ainsi indiqué, est insuffisant pour pourvoir aux dépenses qui doivent être faites en 1885 par les soins des ingénieurs de l'État, et, comme il s'agit de lignes dont l'exécution présente une urgence exceptionnelle, il n'est pas possible d'ajourner les travaux à un exercice suivant.

Au contraire, sur le réseau du Midi, la situation des projets ne permet pas de dépenser la totalité des 15.293.000 fr. indiqués pour ce réseau.

Le gouvernement a demandé en conséquence que, sans changer le chiffre maximum total de 88.373.000 fr. fixé par l'article 7 de la loi précitée, la répartition entre les réseaux soit modifiée de

manière à augmenter le chiffre du réseau de l'Est de 1.500.000 fr. et à réduire d'autant celui du réseau du Midi :

La nouvelle répartition serait, par suite la suivante :

Lyon. . . . .	Fr. 15.390.000
Nord. . . . .	300.000
Ouest. . . . .	8.140.000
Orléans. . . . .	48.000.000
Est. . . . .	2.750.000
Midi. . . . .	13.793.000
<b>Total. . . . .</b>	<b>Fr. 88.373.000</b>

Le projet de loi concernant la nouvelle répartition, a été adopté par la Chambre, après déclaration de l'urgence, dans la séance du 4 juillet.

### LES MONUMENTS DISPARUS

#### L'ANCIEN COUVEN DES CARMÉLITES DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION DE LYON

#### IX

Pour sa constance dans les divers événements de sa vie, — *Une haute montagne dont la pointe est au dessus des orages, des vents et des tempêtes.*

TOTO VERTICE SVRA EST.

Pour exprimer l'honneur qu'il a eu de gouverner le Roy. — *La clef d'une montre.*

QVO REGIMVR REXIT.

La force d'esprit dans l'âge le plus avancé. — *Un vieux chêne encore verd et couvert de trophées.*

NIL ANNI NOCVERE.

La joye que nous avons de le voir revivre dans son illustre famille. — *Un soleil couchant qui peint son image dans deux ou trois parelies.*

PVLCHRA SIMILIQVE IN PROLE SVPERSTES.

Sur la chapelle des Villeroy ou sont les tombeaux :

RELIQVIAS, VETERVMQVE VIDES MONVMENTA VIRORVM.

Pour marquer sa mort chrétienne. — *Une fusée qui s'élève vers le ciel.*

QVÆ SIVIT CÆLO LVCEM.

Le néant de toutes ses grandeurs. — *Un bucher Romain.*

IN CINERES HIC SPLENDOR ABIT.

*Une aigle et son aiglon qui regardent fixement le soleil.*

PATRE VIAM MONSTRANTE.

« Le quinzisième (sic) du même mois de septembre, MM. les Recteurs et administrateurs du Bureau de l'Hôpital Général de la Charité, députèrent M. l'Exconsul et M. le Trésorier au Consulat pour le prier de luy faire l'honneur d'assister au Service solennel que le Bureau avoit résolu de faire célébrer pour le repos de l'ame de Monseigneur le Maréchal, et en actions de grâces des bienfaits signalés dont elle lui étoit redevable. Le Consulat délibéra de repondre à l'invitation de MM. de la Charité, et à cet effet fixa le jour de cette Cereemonie au Vendredy 15<sup>e</sup> 1.

« Le Consulat s'y rendit avec les sieurs Exconsuls en robes

<sup>1</sup> La relation de cette cérémonie a été publiée sous ce titre : « Description de la pompe funèbre de Monseigneur le maréchal duc de Villeroy, faite dans l'église de l'Aumône générale et hôpital général de la Charité de Lyon, le 15 septembre 1730, par MM. les administrateurs ; avec l'Oraison funèbre prononcée, dans la même église, par le R. P. REXAUP. » - Lyon, André Legoin (1730). In-folio avec figures.

noires, précédés des officiers des Arquebusiers et des Mandeurs avec leurs manteaux, et il fut reçu à la porte de l'Eglise par tout le Bureau à l'exception de M. Le Comte qui se disposoit à célébrer la grande messe. Il fut accompagné de même aux places qui lui étoient préparées, le Consulat à droite du Catafalque et les Exconsuls à gauche, et d'abord après on commença la messe, pendant laquelle on exécuta dans la tribune la messe de mort composée par Gille, laquelle avait été chantée à Saint-Antoine.

« A l'offertoire, la messe fut interrompue par l'oraison funèbre que prononça le père Renaud de cette ville, de l'ordre des frères Prêcheurs et docteur de Sorbonne, après quoy on finit la messe et le Consulat se retira accompagné comme il avoit été à son arrivée.

« La décoration de l'Eglise de la Charité étoit digne de la reconnaissance de cette maison pour les bienfaits que Monseigneur le Maréchal luy avoit procurés, puis qu'on ne pouvoit rien ajouter au bon ordre, à la magnificence et au gout de cette Cerémonie funèbre, qui se passa avec autant de dignité que d'attention de la part desdits sieurs Recteurs. Dont et de tout a été dressé le présent journal, pour servir et valoir ce que de raison, que nous avons signé et fait contresigner par André Perrichon, chevalier de l'ordre du Roy, secrétaire de la ville de Lyon et du Commerce.

« Signé : PERRICHON, GUICHARD, QUINSON, BROSSETTE PALERNE.

*Par le Consulat : PERRICHON. »*

(Registres des actes consulaires, année 1730, folio 183 et suivants.)

Les dépenses faites par la ville de Lyon pour les funérailles du deuxième maréchal de Villeroy, s'élevèrent à 17.783 livres, ainsi que le constate la pièce suivante :

*Du samedi vingt troisième decembre mil sept cent trente, après midy, en l'hôtel commun de la ville de Lyon, y étant : MM. Perrichon, P. des M., Guichard, Quinson, Brossette, Palerne, Echevins..*

*Mandement certificatif de la somme de Dix sept mille sept cent quatre vingt trois livres, à laquelle se sont trouvé monter et revenir toutes les dépenses qui ont été faites à l'occasion de la mort de Monseigneur le Maréchal Duc de Villeroy, Gouverneur de la ville de Lyon et des Provinces du Lyonnais, Forest et Beaujolois, tant pour le premier service qui fut fait dans l'Eglise des Religieuses Carmélites peu de jours après que le Consulat eut reçu la triste nouvelle du déce dudit seigneur, que pour les frais de la décoration de la pompe funèbre le jour que le corps dudit seigneur fut conduit et enterré dans ladite Eglise dont le Monastere est fondé par la maison de Villeroy ; compris dans ladite somme l'honoraire donné au Père Dallemant, jésuite, qui prononça l'oraison funèbre, la retribution de quantité de messes basses ordonnées dans plusieurs Eglises, et les aumones publiques et particulières distribuées le jour du service et de la pompe funèbre. Le Consulat ayant jugé apropos de ne rien épargner pour faire éclater la reconnaissance de tous les Citoyens pour la memoire d'un Gouverneur si respectable et si cheri, et qui a rendu pendant le cours et jusqu'au dernier moment de sa vie les services les plus importants à cette ville et communauté. Et rapportant le present mandement certificatif, etc...*

(Registres des actes consulaires, année 1730, fol. 133 verso.)

François Paul de Neufville, archevêque de Lyon, ne survécut que six mois à son père le Maréchal de Villeroy. Il mourut presque subitement dans son palais, le 6 février 1731, et fut le dernier seigneur de la maison de Villeroy enterré aux Carmélites. Les trois pièces qui suivent font connaître les honneurs funèbres qui lui furent rendus et auxquels assista le Consulat.

« — Du Mercredi septième février mil sept cent trente un, après midy, en l'hôtel commun de la ville de Lyon, y étant :

MM. Perrichon, P. des M., Brossette, Palerne, Blanchet, Dutreuil, Echevins.

« Messire Francois-Paul de Neufville de Villeroy, archevêque, comte de Lyon, primat de France et commandeur des ordres du Roy, étant décédé le jourd'hier, entre onze heures et midy, le Consulat extraordinairement assemblé chez M. le Prevôt des Marchands, auroit délibéré de se transporter ce jourd'huy, trois heures de relevée, en robes noires, précédés des Mandeurs portant leurs manteaux ordinaires, dans le palais archiépiscopal où

le corps dudit seigneur Archevêque est exposé sur son lit de parade, pour jeter de l'eau bénite et luy rendre les derniers devoirs, ainsi qu'il est d'usage en pareil cas. Il a été pareillement délibéré que lesdits sieurs Prevôt des Marchands et Echevins se rendront vendredy prochain dans l'Eglise des Carmélites, pour assister chacun en particulier au service et enterrement de mondit seigneur l'archevêque, sur l'invitation qui en a été faite de la part de Monseigneur le duc de Villeroy, attendu que les Compagnies n'y sont pas invitées. Dont acte. — Signé : PERRICHON, BROSSETTE, PALERNE, BLANCHET DE PRAVIEUX, DU TREUIL. »

(Registres des actes consulaires, année 1731, folio 24 verso.)

« — Du Vendredy seize fevrier mil sept cent trente un, avant midy, en l'hôtel commun de la ville de Lyon, y étans extraordinairement assemblés MM. Perrichon, P. des M., Brossette, Palerne, Blanchet, Dutreuil, Echevins.

« Le Consulat ayant été invité par des Chevaliers de l'Eglise de Saint-Jean, au nom et de la part de Messieurs les Comtes, d'assister au service qu'ils devoient faire celebrer ce jourd'hui dans leur Eglise pour le repos de l'ame de feu Monseigneur l'Archevêque, et étant informé que toutes les Compagnies avoient recues une pareille invitation, et qu'elles avoient resolu d'y assister en corps par le seul motif que ledit seigneur archevêque est de la maison de Villeroy, Le Consulat se seroit déterminé d'autant plus volontiers à se conformer à l'exemple des autres Compagnies, que son respect et sa reconnaissance pour cette Illustre maison, l'engageront toujours à luy en donner des marques les plus distinguées en toutes occasions. Et à cet effet, il se seroit rendu en Corps et en robes noires, entre neuf et dix heures du matin, dans l'Eglise de Saint-Jean, assisté des sieurs Exconsuls, précédés des Mandeurs portant leurs manteaux et petits écussons, et auroit pris ses places ordinaires de même que les autres compagnies. La grande messe a été célébrée par M. le comte de Montmorillon, sacristain de Saint Jean, avec toute la dignité qui se pratique dans cette Eglise.

« La représentation du mausolée étoit au milieu du chœur, parfaitement ornée et chargée de quantité de lumières, au-dessus de laquelle il y avoit un grand dais des plus magnifiques.

« Tout le chœur étoit tendu de noir, sur laquelle tenture étoient placés des Ecussons aux armes dudit seigneur Archevêque. La porte extérieure du chœur étoit également ornée, et autour du chœur étoit un cordon de cierges.

« Derrière le maitre autel étoient des bancs couverts de drap noir pour les Gentilshommes et officiers dudit seigneur qui avoient été inyités d'assister à cette cérémonie.

« La grande messe et les prières étant finies, les Compagnies se sont retirées suivant ce qui est réglé pour les Cérémonies du Te Deum. Elles ont jetté l'eau bénite sur la representation, et au sortir du chœur elles ont trouvé M. le Doyen et MM. les Comtes à droit et à gauche, qui leur ont fait les honnetetés et les politesses convenables. Dont a été dressé le present procès verbal. A Lyon, lesdits jour et an. Signée : PERRICHON, BROSSETTE, BLANCHET, DE PRAVIEUX, P. DU TREUIL. »

(Registres des actes consulaires, année 1731, folio 32 )

« — Du 28 février 1732. — Autre Mandement pour M. Clau- de Bertrand, voyer et ingénieur de cette ville, de la somme de Mille cinquante cinq livres, quatre sols, trois deniers, pour son remboursement de l'avance de pareille somme par lui faite pour la décoration du service fait dans l'Eglise des Carmélites, le sixième février dernier, jour de l'aniversaire de la mort de Monseigneur Francois-Paul de Neufville de Villeroy, Archevêque et comte de Lyon. Compris dans ladite somme, la valeur de la cire, les tentures et autres depenses nécessaires en pareil cas. Lequel service a été fait sans tirer à conséquence à l'égard des autres seigneurs Archevêques, et toujours par les motifs énoncés dans la

du Plat. — Exhaussement d'un hangard, rue Sainte-Eusebe, 31. M. Gardley, par M. Croutex, maître-maçon, place des Maisons-Neuves, 15. — Maison sur cour, chemin de Jeanne-d'Arc, rue Rachais, 30.

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue de l'Arbre-Sec*, 9. Maison de rapport. Propr., M. Bullion; arch., M. Porte, 18, rue Mulet; entrepr., M. Ballet, 95, rue de la Part-Dieu. Sorti de fondation.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue du Plat*. Maison sur cour. Prop., M. Masson; arch., M. Bailly, 6, quai de l'Hôpital; entrepr., M. Malterre, rue Palais-Grillet. On démolit.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Cours Gambetta*, 27. Maison de rapport. Propr., M. Mayot, 35, cours Gambetta; entrepr., MM. Taton frères, 73, cours de Brosses. Couvert. — *Rue des Trois-Pierres*, 44. Maison. Propr., M. Regnaud; arch., M. Laureçon, 13, place du Pont; entrepr., M. Breton, 12, rue de Chartres. Couvert. — *Rue de Chartres*, 105. Maison de rapport. Propr., M. Bajard; arch., M. Chabanne, 2, place Saint-Nizier; entrepr., M. Emiel, 134, rue Boileau. Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue de la Part-Dieu entre les rues Duguesclin et Boileau*. Maison de rapport. Propr., M. Neveu; arch., M. Laureçon, 13, place du Pont. Couvert. — *Avenue des Ponts*, 35. Maison de rapport. Propr., M. Brivet, à Saint-Étienne; arch., M. Fanton, 15, place Morand; entrepr., MM. Fessetaud père et fils, 81, rue de Vauban. Couvert. — *Rue Sébastien Gryphe*, 17. Maison de rapport. Propr., Madame Falque, quai de l'Archevêché; arch., M. Boyer, 87, cours Gambetta; entrepr., MM. Porte père et fils, 233, avenue de Saxe. Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue de la Part-Dieu*, 93. Maison. Propr., M. Neveu; arch., M. Laureçon, 13, place du Pont; entrepr., M. Belligon, 21, rue Childebert. Couvert. — *Rue de la Part-Dieu* 97. Maison de rapport. Propr. et entrepr., M. Achard; arch., M. Laureçon. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 145. Maison de rapport. Propr. et entrepr., M. Guerre; arch., M. Baudet, 7, rue Childebert. Couvert. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 143. Maison de rapport. Propr., M. Perotti; arch., M. Chabanne, 2, place Saint-Nizier; entrepr., M. Emiel, 134, rue Boileau. Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Montesquieu*, 101. Maison. Propr., M. Mathey; arch., MM. Lombard et Gérin, 5, place des Cordeliers; entrepr., M. Prade, 18, rue François-Dauphin. Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Chartres angle de la rue Garibaldi*. Maison. Propr., M<sup>me</sup> Louiset; arch., M. Vacher, 8, place Raspail. Couvert. — *Rue de Chartres*, 15. Maison de rapport. Propr., M. Renaud; arch., MM. Lombard-Gérin, 5, places Cordeliers, entrepr., MM. Taton frères, 72, cours Gambetta. Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue Chaponnay*, Propr., et entrepr., M. Batime, 106, avenue de Saxe; arch., M. Porte, 18, rue Mulet. Fondations. — *Rue des Asperges*, et *rue Dumoulin*. Exhaussement. Propr., M. Faussemagne; arch., M. Gery, 16, rue de la Barre. — *Rue Masenod*, 138; Propr., et entrepr., M. Reiny, 55, rue Servient; arch., M. Laureçon, 13, place du Pont.

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue des Gloriettes*, 42. Maison de rapport. Propr., M. Charvériat; arch., M. Perrin, entrepr., M. Lelarge, 28, rue des Remparts-d'Ainay. Couvert. — *Cours d'Herbouville*, 16. Maison de rapport. Propr., M. Guillet-Brossette, arch., M. Veyret, 32, quai de Serin; entrepr., M. Simonet, 30, rue Imbert-Colomès. Couvert. — *Rue de l'Enfance*, 27 bis. Maison sur cour. Propr., M. Tournaud. Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de l'Alma*, 8. Maison de rapport. Propr., M. Ollagnier; arch., M. Dupin, 10, rue de Marsaille; entrepr., MM. Berger, et Depiat, 14, rue du Chariot d'Or. Au 1<sup>er</sup> étage. — *Boulevard de la Croix-Rousse et rue de la Tourette*. Groupe scolaire. Propr., la ville de Lyon; arch., M. Geneste, 57, rue de Créqui; entrepr., M. Day, 17, quai de la Guillotière. Au rez-de-Chaussée.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue du Pont-de-la-Gare*. Maison et mur de clôture. Propr. et arch., MM. Arguillère et Fraissenet, 28, quai de Jayr, entrepr., M. Bellat, 75, rue Boileau. Couvert. — *Rue du Tunnel*, 31. Maison. Propr., M. Balvet; arch., MM. Arguillère et Fraissenet, 28, quai de Jayr; entrepr., MM. Thomas et Foussard, 74, rue Saint-Pierre-de-Vaise. Au 1<sup>er</sup> étage. — *Place Saint-Alexandre*, 1. Maison. Propr., M. Bécoulet; arch., M. Rivière, rue de la Barre, 6; entrepr., M. Desbouts, 106, chemin de Choulans. Au 1<sup>er</sup> étage. — *Quai de Jayr*, 18. Maison de rapport. Propr., M. Renvoisé; arch., M. Porte, 18, rue Mulet, entrepr., M. Tarnaud, 19, rue de la Claire. Fondations

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Avenue de Noailles*, 33. Maison. Propr., M. Brosset-Heckel; arch., M. Collomb, 33, avenue de Noailles; entrepr., MM. Taton frères, 72, cours de Brosses. Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Duguesclin*, 107, 109, 111 et 43, rue de Sèze. Maison de rapport. Propr., M. Vilelette; arch., M. Clermont, 7, place Morand; entrepr., M. Chatoux jeune, 3, place Saint-Pothin. Au rez-de-chaussée. — *Rue Cuvier* 182. Maison. Propr. et entrepr., M. Brun, 2, cours Lafayette prolongé; arch., M. Cadet, 77, rue Ney. Au rez-de-chaussée. — *Boulevard du Nord, entre le cours Vitton et la rue Tronchet*. Maison. Propr. et entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui; arch., M. Despierre, 6, place des Célestins. Au rez-de-chaussée. — *Place des Hospices, entre la rue de Créqui et de Vendôme*. Maison. Propr., M. Bayjon; arch., M. Boiron, 8, rue Constantine; entrepr., MM. Parot et Boudet, 57, rue de Vendôme. Fondations. *Rues de Crillon, Tronchet et rue Masséna*. Eglise Saint-Joseph. Propr., la Fabrique; arch., M. André, 66, avenue de Saxe, entrepr., MM. Rouchonfrères, 54, rue Mercière. Fondations. — *Rue de Sèze*, 110; Maison de rapport. Propr., M. Romelet; entrepr., M. Berger, rue du Chariot d'Or, 14. Au rez-de-chaussée. — *Rue Robert*, 30, Maison de rapport. Propr., et entrepr., M. Leblanc, 185, rue Duguesclin; arch., M. Fontan, 15 place Morand. Au 2<sup>e</sup> étage. *Rue Robert*,

160. Maison de rapport. Propr. et entrepr., M. Faure, rue Boileau, 182; arch., Cotter, 57, cours Vitton. Au rez-de-chaussée.

Roanne (Loire). — Clocher de l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Arch., M. P. Desjardins. A moitié.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Ain.** — *Le 5 juillet.* — Mairie d'Asnières. Exhaussement et restauration de la maison d'école et mairie. M. Champoumier, à Mâcon, adjud. à 17 p. 100.

**Bouches-du-Rhône.** — *Le 30 juin.* — Rivière de la Durance. Construction d'une nouvelle prise d'eau pour l'alimentation directe de la première branche septentrionale du canal des Alpines. M. Henry, à Saint-Auban (Basses-Alpes, adjud. à 27 p. 100.

**Cantal.** — *Le 18 juillet.* — Construction de deux bâtiments à Saint-Ilvide. M. Teillet (Gabriel), à Saint-Christophe (Cantal), adjud. à 20 p. 200.

**Corrèze.** — *Le 18 juillet.* — Travaux à l'église Saint-Bonnet-le-Pauvre. M. Saint-Bonnet, à Sexcles. adjud. à 3 p. 100.

**Côte-d'Or.** — *Le 18 juin.* — Canal de Bourgogne. Restauration des bajeys conservés des écluses n<sup>os</sup> 70, 71 et 72 (Saône). M. Biron fils aîné, à Grenoble, adjud. à 2 p. 100.

**Côte-d'Or.** — *Le 25 juin.* — Canal de Bourgogne. Construction de 14 paires de portes d'écluses métalliques sur le versant de l'Yonne et de la Saône. MM. Broyet et Delord, à Saint-Etienne, adjud. à 26 p. 100.

**Côte-d'Or.** — *Le 2 juillet.* — Amélioration du canal de Bourgogne. loi du 13 juin 1878. Terrassements et travaux accessoires à exécuter au bief n. 18 du versant de la Saône, en vertu de la décision ministérielle du 16 mai 1885. M. Fouilloux, à Longvic, adjud. à 22 p. 100.

**Garonne (Haute-).** — *Le 18 juin.* — Mairie de Toulouse. 1<sup>re</sup> division. Construction d'une Faculté des sciences au Jardin des Plantes. — 1<sup>er</sup> lot. M. Lapoyre (Jean), quai de Tournis, 120, à Toulouse, adjud. à 20,76 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Gout (Jules), rue Rempart-Saint-Etienne, 34, à Toulouse, adjud. à 27 fr. 19 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Landier (Pierre), rue Pierre-Corneille, 16, à Lyon, adjud. à 33 fr. 65 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Batiste (Joseph), rue Monplaisir, 31, à Toulouse, adjud. à 31 fr. 60 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Ribes (Léon), rue des Trente-Six-Ponts, 82, à Toulouse, adjud. à 0,85 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. M. Gérard (Eug.), rue Saint-Antoine-du-Temple, 8, à Toulouse, adjud. à 33 p. 100. — 7<sup>e</sup> lot. MM. Seum et Bouffils, rue Saint-Jerôme, 9, à Toulouse, adjud. à 2 p. 100. — 8<sup>e</sup> lot. Non adjugé. — 9<sup>e</sup> lot. M. Hemberger (François), à Castres (Tarn), adjud. à 48 p. 100.

**Hérault.** — *Le 12 juin.* — Mairie de Cette. Travaux à l'école communale Arago. MM. Delmas et Pujol, à Cette, adjud. à 20 p. 100.

**Hérault.** — *Le 14 juin.* — Mairie de Pechès. Construction d'une maison d'école. M. Mas, à Béziers, rue Barbassa, adjud. au prix du devis.

**Hérault.** — *Le 4 juillet.* — Mairie de Cette. Agrandissement du cimetière dit de l'Hospice. M. Simi, à Cette, adjud. à 6 p. 100.

**Indre.** — *Le 13 juin.* — Chemin de fer de Poitiers au Blanc (4<sup>e</sup> lot) Exécution des terrassements et ouvrages d'art de la partie comprise entre le profil 443 + 70 mètres (limite du département de la Vienne) et le profil 568 + 83 mètres (raccordement avec la ligne de Givray au Blanc), sur une longueur de 12.529 m. 60. M. Pechverly, à Venoix (Calvados), adjud. à 23 p. 100, après tirage au sort.

**Jura.** — *Le 8 juin.* — Sous-préfecture de Poligny. Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. M. Eechthaler, à Arbois, adjud. à 15 fr. 33 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Tournier, à Mouchard (Jura), adjud. à 21.05 p. 100.

**Jura.** — *Le 20 juin.* — Sous-préfecture de Saint-Claude. Travaux communaux Les Bouchoux. M. Masseron, à Morez, adjud. à 12 fr. 15 p. 100. — Haut-Molune. M. Gastaldi, à Mantua, adjud. à 21 p. 100. — Vaux. M. Bozzonetti Prince, à Vaux-lès-Saint-Claude, adjud. à 7 fr. 77 p. 100. — Etival. M. Piards, à Etival, adjud. à 7 p. 100. — Caserne de gendarmerie. M. Weber, à Saint-Claude, adjud. à 15 p. 100.

**Jura.** — *Le 25 juin.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. M. Courbet (Joseph-Alix), à Arinthod, adjud. à 12 fr. 50 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Courbet, adjud. à 21 fr. 50 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Prégaldiny (Achille), à Sellières, adjud. à 17 fr. 38, p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Girod (Auguste), à Cesancay, adjud. à 12 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Bonniverd (Pierre), à Voiteur, adjud. à 2 fr. 25 p. 100.

**Jura.** — *Le 20 juillet.* — Sous-préfecture de Poligny. Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. M. Caretto, à Mouchard, adjud. à 16 fr. 42 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Barrier, à Montbrond, adjud. à 15 fr. 20 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Barrier, adjud. à 15 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Barrier, adjud. à 18 fr. 20 p. 100.

**Loire-Inférieure.** — *Le 7 juin.* — Mairie de Prinquiau. Construction d'une classe pour l'école communale des filles. M. Evain, à Pont-Château, adjud. à 3 p. 100.

**Manche.** — *Le 13 juin.* — Chemins de fer de l'État. Ligne de Fougères à Vire. Section de Mortain à Vire, partie comprise entre Mortain et le hameau de la Palissière. Construction de maisons de garde. M. Appert, à Fers, adjud. à 0.20 p. 100.

**Puy-de-Dôme.** — *Le 25 juin.* — Mairie de Sainte-Sauves. Construction de quatre maisons d'école. — 1<sup>er</sup> lot. MM. Montel et Lacombe, à la Bourboule, adjud. à 6 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. MM. Rochon et Vernet, à la Bourboule, adjud. à 7 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Labourier, à Avèze, adjud. à 5 p. 100.

**Puy-de-Dôme.** — *Le 14 juin.* — Mairie de Leroux. Construction d'une halle au blé. M. Rondet, à Lezoux, adjud. à 1 p. 100.

**Puy-de-Dôme.** — *Le 11 juillet.* — Sous-préfecture de Riom. Construction d'une école double à Verghéas. Non adjugé.

**Saône-et-Loire.** — *Le 19 juin.* — Canal du Centre. Travaux d'amélioration. Amélioration générale des biefs de la 12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> écluse Océan. M. Amour, à Montcauc-les-Mines, adjud. à 25 p. 100.

**Saône-et-Loire.** — *Le 1<sup>er</sup> juillet.* — Mairie de Louhans. Construction d'un nouveau bâtiment, d'une galerie couverte et restauration des anciens bâtiments du collège des garçons, en 8 lots. — 1<sup>er</sup> lot. M. Bouffanet, à Varennes, adjud. à 14 p. 100. — 2<sup>e</sup> lot. M. Humbert, à Lons-le-Saulnier, adjud. à 17 p. 100. — 3<sup>e</sup> lot. M. Humbert, adjud. à 17 p. 100. — 4<sup>e</sup> lot. M. Humbert, adjud. à 17 p. 100. — 5<sup>e</sup> lot. M. Philippe, à Louhans, adjud. à 22 p. 100. — 6<sup>e</sup> lot. MM. Buchaillat et Thomasset, à Louhans, adjud. à 22 p. 100. — 7<sup>e</sup> lot. MM. Chevrrier-Noblet, à Louhans, adjud. à 18 p. 100. — 8<sup>e</sup> lot. M. Humbert, adjud. à 15 p. 100.

**Saône-et-Loire.** — *Le 9 juillet.* — Commune de Saint-André-le-Désert. Constructions de la nef et des bas-côtés de l'église (1<sup>re</sup> partie). M. Fortuné, entrepr. à Chériset (Saône-et-Loire), adjud. à 13 p. 100.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — *Dimanche 9 août, 10 h.* — Mairie de Lucenay. Maison d'école de filles avec salle d'asile. Mont., 25 031 fr. non compris travaux imprévus. Caut., 2.485 fr. Renseignements à M. Curieux, architecte, 46, rue Franklin, à Lyon, et à la mairie de Lucenay.

**Rhône.** — *Mercredi 12 août, 3 h.* — Hôtel-de-ville de Lyon. Service vicinal. Elargissement du chemin vicinal d'intérêt commun n. 49, du Point-du-Jour à Sainte-Consoce, sur le territoire de la commune de Saint-Genis-les-Ollières, entre le pont de Ribbes et le chemin vicinal ordinaire n. 37. Mont., 9.500 fr. A valoir. 845 fr. 94. Caut., 300 fr.

Renseignements à la préfecture, 2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> bureau.

**Rhône.** — *Mercredi 12 août, 3 h.* — Service vicinal. — 1<sup>er</sup> lot. Remplacement de bordures de trottoirs, réfection des rigoles pavées et établissements de gueulards sur le chemin vicinal de grande communication n. 6, des Brotteaux à Décines, sur le territoire de Lyon et Villeurbanne, entre le chemin de fer de Genève et le chemin de la Doua. Mont., 3.900 fr. Caut. 150 fr. A valoir, 218 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Construction du chemin vicinal de grande communication n. 6, des Brotteaux à Décines, sur le territoire de la commune de Vaulx-en-Velin, entre le chemin du Cerisier et la place publique. Mont., 8.500 fr. Caut., 260 fr. A valoir, 595 fr. 01. — 3<sup>e</sup> lot. Rectification et élargissement du chemin vicinal de grande communication n. 24, de Lyon à Pannissières, sur le territoire de la commune de Bessenay. Mont., 21.000 fr. Caut., 700 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Construction d'un mur de soutènement le long du chemin vicinal d'intérêt commun n. 1, de Vaise à Neuville, sur le territoire de la commune de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, en aval du barrage. Mont., 3.200 fr. Caut., 100. — 5<sup>e</sup> lot. Amélioration du chemin vicinal d'intérêt commun n. 25, de Saint-Irénée à Malataverne, sur le territoire de Lyon et Sainte-Foy-lès-Lyon, dans la partie comprise entre le chemin vicinal n. 35, de Champagne et la propriété Gonichon (Jean). Mont., 7.500 fr. Caut., 250 fr. A valoir 470 fr. 09. — 6<sup>e</sup> lot. Elargissement du chemin vicinal d'intérêt commun n. 27, de Vaise à Lozanne, sur le territoire de la commune d'Ecully, dans la partie comprise entre la Croix-de-Mission et la plaine des Mouilles, vers les propriétés Tabard et Cuissard. Mont., 3.500 fr. Caut., 120 fr. A valoir, 122 fr. 30. — 7<sup>e</sup> lot. Elargissement et rectification du chemin vicinal d'intérêt commun n. 41, de Saint-Bel à Saint-Julien sur le territoire de la commune de Bibost, entre la place publique et le chemin de Montrotier. Mont., 1.700 fr. Caut., 100 fr. A valoir, 76 f. 80. Renseignements à la préfecture.

**Rhône.** — *Jeudi 13 août, 2 h.* — Hôtel-de-ville. Service vicinal. Chemin n. 88, de Villion. Construction entre l'avenue des Ponts du Midi et le chemin de Venissieux. Mont., 29.774 fr. 93 A valoir 1.225 fr. 07. Caut., 1.000 fr.

Renseignements à la mairie 1<sup>re</sup> division.

**Ain.** — *Mercredi 12 août, 2 h.* — Préfecture. Service vicinal. — 1<sup>er</sup> lot. Chemin de grande communication n. 1. Elargissement du pont de Privage à Saint-Julien-Reyssouze, partie métallique. Mont., 1.958 fr. Caut., 65 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Chemin de grande communication n. 24. Elargissement du pont de la Brayette, partie métallique à la limite des communes de Beaupont et Domsure. Mont., 1.950 fr. Caut., 65 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Chemin d'intérêt commun n. 49. Elargissement du pont de Gorrevel, sur la commune de Marboz. Mont., 1.796 fr. 09. A valoir, 103 fr. 91. Caut., 60 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Chemin d'intérêt commun n. 81. Construction d'un ponceau et de 4 aqueducs au territoire de la commune de Montcet. Mont., 4.973 fr. 92. A valoir, 327 fr. 08. Caut., 177 fr.

Renseignements à la préfecture, 3<sup>e</sup> division et dans les bureaux de M. l'agent voyer en chef, rue Bourmayer, 13, à Bourg.

**Algérie.** — *Mardi 18 août, 2 h.* — Mairie d'El-Milia. Chemins vicinaux. Travaux en dehors des adjudications spéciales concernant les exercices 1885 (partie), 1886, 1887 et 1888. Entretien de toute nature et travaux neufs ou de grosses réparations, dont la dépense ne dépassera pas 10.000 fr. Mont., 80.000 fr. pour les trois exercices. Renseignements à la mairie.

**Allier.** — *Dimanche 9 août, 1 h.* — Mairie de Franchesse. Chemins vicinaux n. 9. Construction sur une long. de 1.067 m. 06. Terrassements, 2.287 fr. 21. Chaussée, 4.459 fr. 39. Ouvrages d'art, 462 fr. 78. Total, 7.209 fr. 41. Renseignements à la mairie.

**Alpes-Maritimes.** — *Dimanche 9 août, 9 h.* — Mairie de Pierrefeu. Chemin vicinal n. 1. Construction sur une long. de 1.427 m. 32. Mont., 15.635 fr. 37. Caut., 535 fr.

Renseignements à la mairie.

**Aveyron.** — *Jeudi 20 août, 9 h.* — Presbytère de la Besse-Vors, à Villefranche-de-Panat. Reconstruction de l'église de la Besse-Vors, Mont., 38.000 fr. déduction faite de la valeur des vieux matériaux, évalués à 3.200 fr.

Renseignements au presbytère de la Besse-Vors.

**Calvados.** — *Vendredi 7 août, 2 h.* — Sous-préfecture de Vire. Construction d'une église à Truttemer-le-Grand. Mont., 67.857. Caut., 2.000 fr. l'adjudication aura lieu à la mairie de Vire.

Renseignements à la Sous-Préfecture.

**Cantal.** — *Samedi 22 août, 2 h.* — Préfecture. Construction d'une église à Arnac. Mont., 33.706 fr. 98. Honoraires de l'architecte, 1.161 fr. 46. A valoir, 3.000 fr. Total, 35.350 fr. 44. Caut., 800 fr.

Renseignements à la préfecture.

**Charente-Inférieure.** — *Samedi 15 août, 1 h.* — Mairie de Cressé. Chemin rural n. 41. Construction d'un aqueduc à deux voies sur le ruisseau l'Antenne. Mont., 625 fr. 66. Caut., 50.

Renseignements au bureau de l'agent voyer cantonal à Beauvais.

**Corrèze.** — *Dimanche 9 août, 10 h.* — Mairie de Treignac. Chemins vicinaux. Veix. Ouverture de deux sections du chemin n. 2, sur une long. de 351 m. 50, et construction de deux ponceaux. Mont., 2.600 fr. Caut., 80 fr.

Renseignements à la mairie.

**Creuse.** — *Dimanche 9 août, 1 h.* — Mairie de Saint-Eulalie. Construction d'une maison d'école. Mont., 45.500 fr. non compris les honoraires de l'architecte.

L'entrepreneur démolira, à ses frais, les vieilles constructions et prendra les matériaux en provenant pour 1.378 fr. 33. Caut., 800 fr.

Renseignements à la mairie.

**Doubs.** — *Lundi 10 août, 2 h.* — Préfecture. Canal du Rhône au Rhin. Curage des dérivationes entre Baume-les-Dames et la limite nord du département du Doubs. Dragages dans les biefs 40 bis-31, 30-30, bis, 20-19-16-15, 14-13, 12-11, 11-10, 10-9 et 8-8. Mont., 81.323 fr. 10. Caut. prov. 600 fr. Non comprise la somme à valoir.

Renseignements dans les bureaux de la préfecture, à Besançon et dans les bureaux de M. Bouvaist, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Mouillère à Besançon.

**Garonne Haute-).** — *Vendredi 14 août, 3 h.* — Mairie de Toulouse. Etablisse-

ment d'un garde-corps sur la rive droite du canal du Midi, entre le pont Bayard et le pont Matabiau. Mont., 1.107 fr. 50. A valoir, 92 fr. 50.

Renseignements au bureau de l'architecte en chef de la ville.

**Hérault.** — *Lundi 17 août, 2 h.* — Préfecture. Canal du Rhône à Cette. Construction d'un tablier métallique pour passerelle de halage à établir sur la grande ouverture des Aresquiers, dans la traverse de l'étang de Vie. Mont., 8.390 fr. A valoir, 1.110 fr. Total, 9.500 fr.

Le certificat de capacité sera visé par M. Lenthéric, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Jeanne-d'Arc, 12, à Nîmes, huit jours au moins avant l'adjudication. Renseignements dans les bureaux de la préfecture, 3<sup>e</sup> bureau, et dans les bureaux de M. Guibal, ingénieur ordinaire, rue Nationale, n. 18, à Montpellier.

**Hérault.** — *Dimanche 9 août, 2 h.* — Mairie de Pailhes. Construction d'une maison d'école. Mont., 17.253 fr. Caut., 800 fr.

Renseignements à la mairie.

**Indre-et-Loire.** — *Mercredi 12 août, 2 h.* — Chemins de fer de l'Etat, à Tours. Agrandissement du bâtiment des voyageurs de la gare de Chinon. Terrassements, maçonnerie, charpente, etc. Mont., 12.368 fr. 62. Caut., 410 fr.

Renseignements au bureau de l'ingénieur en chef, rue Bernard-Palissy, 16, à Tours ou de l'ingénieur de la voie, rue de Clocheville, n. 38, à Tours.

**Isère.** — *Samedi 8 août, 1 h.* — Préfecture. Chemins vicinaux. Chemins de grande communication. — 1<sup>er</sup> lot. N. 3. Ouverture d'un embranchement dans la direction de Voiron. Long., 701 m. 70. Mont. 2.910 fr. 33 A valoir, 289 fr. 67 Total, 3.200 fr. Caut., 97 fr. — 2<sup>e</sup> lot. N. 3. Construction d'un pont métallique de 17 mètres d'ouverture sur le torrent de Roize. Mont., 5.608 fr. 25. A valoir, 593 fr. 75. Total, 6.500 fr. Caut., 197 fr. — 3<sup>e</sup> lot. n. 4. Reconstruction en fer du tablier du pont sur la Vescia. Mont., 4.114 fr. 63. A valoir, 485 fr. 35. Total, 4.600 fr. Caut. 137 fr. — 4<sup>e</sup> lot. N. 26 bis. Reconstruction en fer du pont dit de la Lignère. Mont., 9.066 fr. 16. A valoir, 733 fr. 84. Total, 9.800 fr. Caut. 302. — 5<sup>e</sup> lot. N. 26 bis. Remplacement de deux aqueducs par des cassis pavés sur le ruisseau du Combat et régularisation aux abords sur 291 mètres. Mont., 1.989 fr. 88. A valoir, 110 fr. 17. Total, 2.100 fr. Caut., 67 fr. — 6<sup>e</sup> lot. N. 50 ter. Elargissement et amélioration. Mont., 13.262 fr. 21. A valoir, 737 fr. 76. Total, 14.000 fr. Caut., 442. — Chemins d'intérêt commun. — 7<sup>e</sup> lot. N. 18. Rectification sur une long. de 3.232 mètres. Mont., 29.862 fr. 94. A valoir, 2.137 fr. 06. Total, 32.000 fr. Caut., 995. — 8<sup>e</sup> lot. N. 30. Ouverture de la première section. Long., 6.679 mètres. Mont., 35.169 fr. 09. A valoir, 3.830 fr. 91. Total, 39.000 fr. Caut., 1.172 fr. — 9<sup>e</sup> lot. N. 61. Ouverture. Long., 991 mètres. Mont., 7.302 francs 85. A valoir, 697 fr. 62. Total, 8.000 fr. Caut., 244 fr. — 10<sup>e</sup> lot. N. 78. Ouverture. Long., 463 m. 50. Mont., 5.218 fr. 75. A valoir, 781 fr. 21. Total, 6.000 fr. Caut., 174 fr. — 11<sup>e</sup> lot. Bourg d'Oisans. Chemin vicinal ordinaire n. 1. Construction d'un tablier métallique au pont de Sarennes. Mont., 5.705 fr. 98. A valoir, 594 fr. 02. Total, 6.300 fr. Caut., 190 fr.

Renseignements dans les bureaux de l'agent-voyer en chef.

**Puy-de-Dôme.** — *Lundi 17 août, 2 h.* — Construction de deux maisons d'école à Sallèles. — 1<sup>er</sup> lot. Fouilles et déblais, maçonnerie, pierre de taille, 19.508 fr. 79. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, 8.900 fr. 14. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie, 7.258 fr. 76. — 4<sup>e</sup> lot. Serrurerie, 1.640 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Peinture et vitrerie, 3.588 fr. 97. — 6<sup>e</sup> lot. Préaux couverts, palissades, 1.200 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Fumisterie, marbrerie et zinguerie, 1.719 fr. 78. — 8<sup>e</sup> lot. Mobilier scolaire, 3.255 fr. Total, 30.382 fr. 28. A valoir, 3.310 fr. 24.

Renseignements à la préfecture, 4<sup>e</sup> division.

**Puy-de-Dôme.** — *Jeudi 30 août.* — Construction d'une église à Bourboule. — 1<sup>er</sup> lot. Fouilles et déblais, 1.331 fr. 73. — 2<sup>e</sup> lot. Maçonnerie, 88.013 fr. 34. — 3<sup>e</sup> lot. Charpente et couverture, 10.527 fr. 64. — 4<sup>e</sup> lot. Menuiserie, 88.013 fr. 34. — 5<sup>e</sup> lot. Serrurerie, 665 fr. 50. — 6<sup>e</sup> lot. Peinture et vitrerie, 458 fr. 85. — Total, 102.215 fr. 92. A valoir, 10.221 fr. 19. Total général, 112.444 fr. 11, non compris les honoraires de l'architecte.

Renseignements à la préfecture, 4<sup>e</sup> division.

**Pyrénées (Basses-).** — *Mardi 21 août.* — Sous-préfecture d'Orthez. Construction d'une école à Piété-Platence-Mastrou. Mont., 20.901 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

**Pyrénées (Hautes-).** — *Dimanche 19 août, 12 h.* — Mairie de Montaner. Construction de deux maisons d'école. Mont., 19.800 fr. Caut., 990 fr.

Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — *Jeudi 6 août, 1 h.* — Mairie de Charnay-lès-Mâcon. Chemin vicinal ordinaire n. 1. Construction sur une longueur de 1.631 mètres. Mont., 7.508 francs. 93. A valoir, 991 fr. 07. Total, 8.500 fr. Caut., 250 fr.

Renseignements à la mairie.

**Loire (Haute-).** — *Lundi 17 août, 2 h.* — Sous-préfecture de Saint-Julien. Restauration de la maison d'école à Saint-Germain-sur-Rhône. Mont., 8.302 fr. 36. Caut. 410 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

**Seine.** — *Samedi 22 août, 1 h.* — Tribunal de Commerce. Travaux à l'hôpital Laënnec — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse et maçonnerie, 51.621 fr. 58. — 2<sup>e</sup> lot. Pavage, 32.130 f. 76. Renseignements à l'Administration de l'Assistance publique, quai de Gesvres, 4.

**Seine.** — *Samedi 22 août, 1 h.* — Tribunal de Commerce. Matériaux à provenir de la démolition des chabrettes placée entre les contreforts des bâtiments intérieurs de l'hôpital Laënnec. Mont., 257 fr.

Renseignements à l'Administration de l'Assistance publique, quai de Gesvrea, 4.

**Seine-et-Marne.** — *Samedi 22 août, 1 h.* 1/2. Sous-préfecture de Provins. Restauration du chemin vicinal ordinaire n. 4. Mont., 3.000 fr. Caut., 90 fr.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

**Tours.** — *Mercredi 12 août, 2 h.* — Agrandissement du bâtiment des voyageurs de la gare de Chinon. Mont., 12.368 fr. 62. Caut., 400 fr.

Renseignements chez l'ingénieur en chef, rue Bernard-Palissy, 16, à Tours et chez l'ingénieur de la voie, rue de Clocheville, 38, à Tours.

**Doubs.** — *Lundi 10 août, 2 h.* — Préfecture. Ligne de Gilley à Pontarlier. Exécution des ouvrages métalliques entre la gare de Gilleg et la ligne de Dôle en Suisse, par Monchard. Mont., 31.216 fr. Caut. prov., 800 fr. Non comprise la somme à valoir.

Renseignements : 1. Dans les bureaux de la préfecture, à Besançon ; 2. Dans ceux de M. Couturier, conducteur, faisant fonctions d'ingénieur des ponts et chaussées, à Pontarlier ; 3. Au ministère des travaux publics, 3<sup>e</sup> bureau de la 1<sup>re</sup> division du personnel au secrétariat et de la comptabilité, 246, boulevard Saint-Germain.

## CHEMINS DE FER DU MIDI

**Bordeaux.** — *Mardi 18 août, 1 h.* 30. — Ligne de Bordeaux à Cette. Travaux de remplacement du ballast sur divers points compris entre Pexiora et Carcassonne. Montant compris entre 118.000 et 152.000 fr.

Renseignements à Bordeaux, dans les bureaux du directeur de l'exploitation, rue de la Gare ; à Toulouse, dans les bureaux de l'ingénieur de la voie ; à Castelnaudary et Carbone, dans le bureau du chef de section de la voie ; à Montauban, Villefranche, Carcassonne, Castres et Albi, dans le bureau du conducteur de la voie.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

## MAISONS

**Lyon.** — Rue de Condé 42 et 44. Acq., M. Pénelon. MM. Yvernay, à Limonest et Boudet, à Lyon, not. — Rue Pouteau, 17. Acq., M. J.-B. Rigot. M. Bernard, avoué, Chemin de Loyasse. Acq., M. Penin. M. Bernard, avoué. — Grande rue de la Guillotière, 45. Acq., M. S. Barrioz. M. Ravier, not. — Rue Saint-Alexandre, 14 et 15. Acq., M. J. Vitrier à Saint-Just. M. Coste, not. — Cours Vitton-prolongé, 77. Acq., M. Dubost. MM. Letord et Lavrotte, not. — Rue Saint-Nicolas, 7, près de la place Saint-Paul. Acq., M. Julhes. M. Chaîne, avoué. — Rue Neyret, 33. Acq., M. Josserand. M. Pidsard, avoué. — Cours Richard-Vitton, 72. Acq., M. Chazaud. M. Flory, avoué. — Quai des Brotteaux, 45. Acq., M. Marix, 9, rue Puits-Gaillet. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 93. M. Perret, 36, rue Sainte-Hélène.

**Villeurbanne.** — Rue de l'Hormat. Acq., M. Carrel. M. Guillermain, avoué.  
**Saint-Julien-sur-Bibost.** — Au même lieu. Acq., la commune. M. Boudard, à Mottrotier, not.

**Montchat.** — Rue Omer-Louis. Acq., M. Baisset, Grande rue de la Guillotière, 181. M. Fauconnet, avoué. — Rue de la Reconnaissance. Acq., M. Porcher. M. Muguet notaire.

**Lissieu.** — Au même lieu. Acq., M. Duchamp. M. Goutorbé, avoué.

## TERRAINS

**Lyon.** — A l'ouest des chantiers de la Buire. Acq., la compagnie des Fonderies et Forges de l'Horne (3.298 mètres).

**Mouche.** — Ile des Comtes. Acq., M. Vauvy (49.000 mètres). M. Trévoux, not.

## FORMATIONS, MODIFICATIONS &amp; DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

## FORMATIONS

**Lyon.** — 1<sup>er</sup> juillet. Berthet et Journoud, Ferblantiers-zingueurs, rue Dunois, 48. Durée, 3 ans. — 23 juin. Salin-Contet et G. Message, peintres-plâtriers. Durée, 5 ans. Capit. 14.000 fr.

## DISSOLUTIONS

**Lyon.** — 18 juin. Allemand et Bazin, charpentiers, route de Vienne, 156. Liquid. M. Allemand.

Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

*Éléments constants des Prix des travaux ordinaires de construction*, par A. MÉGNOR, conducteur des ponts et chaussées, seconde édition. 1 brochure in-8°. Prix : 4 fr. Librairie A. DUCHER et Cie, éditeurs, 51, rue des Ecoles, Paris. Également chez l'auteur à Cosne (Nièvre).

*Manuel des Entrepreneurs*, 3<sup>e</sup> volume, comprenant les arrêtés de la préfecture de la Seine, réunis et classés par Emile DESPLANQUES, entrepreneur de maçonnerie, ancien membre du Tribunal de Commerce de la Seine 1 fort vol. 24 fr. Librairie A. DUCHER et Cie, éditeurs, 51, rue des Ecoles, Paris.

*Petit guide dans les constructions rurales*, suivi d'une série de prix à façon pour travaux de terrassement, maçonnerie, charpente et couverture, par E. VIDRÈZ, architecte. Un vol. in-16, 110 pages et 6 figures. Prix, 1 f.50. — Librairie BICOT, 22, rue de Latour-d'Auvergne, Paris.

*Le décorateur. Marbres et Bois*, par LÉFÈVRE, artiste peintre. L'ouvrage comprendra 40 planches in-4, Jésus en chromolithographie qui paraîtront en 4 livraisons de 10 planches de 3 en 3 mois. Les planches sont exécutées avec le plus grand soin, et cependant le prix est sans précédent. Prix de chaque livraison : 10 fr. — Librairie E. BICOT, 22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

*La Vie privée des Anciens*, par M. René MÉNARD, illustrée (d'après les monuments antiques, M. Cl. SAUVAGEOR. Les tomes I, II et III viennent de paraître. Premier vol. *Les peuples de l'Antiquité*, 1 vol. in-8 de 634 p. et 772 fig. : 30 fr. — Deuxième vol. *La Famille dans l'Antiquité*, 1 vol. in-8, de 508 p. et 815 fig. : 30 fr. — Troisième vol. *Le Travail dans l'Antiquité*, 1 vol. in-8, de 607 p. et 750 fig. : 30 fr. L'ouvrage formera 4 vol. — Veuve A. MOREL et Cie, éditeurs, 13, rue Bonaparte, Paris.

*Manuel des Lois du Bâtiment*, élaboré par la Société centrale des Architectes. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Deux forts volumes grand in-8 colombier sur beau papier. Prix broché : 40 fr. — Librairie DUCHER et Cie, 51, rue des Ecoles, Paris.

Les quatre premières années du journal : LA CONSTRUCTION LYONNAISE sont en vente, formant deux beaux volumes in-4<sup>o</sup> raisin. — Prix franco par la poste : 48 fr.

L'imprimeur-Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

## PRODUITS CÉRAMIQUES

**PROST FRÈRES**, fabricants à La Tour-de-Salvagny (Rhône). — Magasins et bureaux à Lyon, 16, quai de Bondy. — Spécialité de tuyaux en terre cuite pour Conduites d'eau et pour Bâtimens. Appareils pour Sièges inodores, Panneaux et Carreaux en faïence, etc., etc. Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

## CIMENTES, CHAUX, PLÂTRE, BITUME &amp; PAVÉS

**PONCET, (C.)** quai Pierre-Scize, 60, Lyon. Avenue Dénfert-Rochereau, 10, Saint-Etienne. Entrepôt et du ciment de Vassy et de Grenoble, Chaux hydraulique Portland. Entreprise spéciale des travaux hydrauliques de revêtement et d'ornementation. Carrelages en tous genres. — Entrepôt de carreaux mosaïque de la Maison GISSLER et BEMBER de Marseille.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. Lyon. Cimentes de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés. Carreaux de Verdun.

**SERRA-REYMOND**, marchand de Pavés épines, étalés et roulés à Champagne, par Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).

**JUTIE, GAY ET C<sup>e</sup>**, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Bureaux et entrepôts, rue de Marseille, 64. Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour Lyon et la banlieue. Portlands et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand. Ciments Bonsans de Crest pour le Rhône et la Loire. Plâtres d'Arroy pour l'arrondissement de Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques du Teil, hommes-d'armes, etc. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Étranger. Usine à Jujurieux (Ain).

## TRAVAUX RUSTIQUES, TREILLAGES

**VOLLAND FILS AINÉ**, Grande-Rue, 21, à Oullins, près Lyon (Rhône). Grande fabrique de treillages perfectionnés. Spécialité de Claires. Travaux rustiques en tous genres, Kiosques, Chaumières, Cabanes aquatiques, etc.

## CHAUFFAGE, VENTILATION &amp; FORGES

**FOURNEAUX ET CALORIFÈRES.** — POUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

## ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE &amp; SABLE

**ARDOISES, DALLES ARDOISES.** GUICHARD Père et Fils, chemin de Serin 3, Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisiers d'Angers.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

**MAZARD PIERRE**, fabricant de tuiles mécaniques et creuses, à Tassin (Rhône) près Lyon. — On trouve les anciens modèles de la maison Humbert Fox, tuilier à la Demi-Lune.

**FOURNERY (FRANÇOIS)**, tient un entrepôt de sable de carrières premier choix, en gare de la Croix-Rousse, 3. S'adresser au café Millet, boulevard de la Croix-Rousse, en face de la gare.

## SONNERIES

**SONNERIES ELECTRIQUES ET A MOUVEMENT.** — Porte-Voix. Paratonnerres et vérification des Paratonnerres. — BOGEY et BOIGE, avenue de Saxe, 216. — Boîte, place des Terraux, 8.

## PEINTURE &amp; PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

## TERRASSEMENTS

**CHAMPREMIER**, entrepreneur de terrassements et piscinier, 13, place du Pont, Lyon-Guillotière.

## CARRIÈRES, MINES

**AUGUSTE BELLON**, à Valence, rue Gallot, 7. Décorations de Parcs et Jardins, Rocallages et Aquariums,

## TAILLE DE PIERRES, SCULPTURE &amp; DÉCORATION

**J. PRAT**, 28, avenue de Romans, à Valence. Taille de pierres et sculpture. Colonnes polies, etc. Exploitation des carrières de Chomérac et de Crussol. Monuments funéraires.

**J. GUICHERD ET C<sup>e</sup>**, maîtres carriers, tailleurs de pierres, à Trept (Isère).

**PIERRE DE TOURNUS**, blanche, demi-dure. **PJEUGEON FRÈRES**, entrepreneurs et M<sup>rs</sup> de pierres, à TOURNUS (Saône-et-Loire). Exploitation de Carrières. — Fourniture spéciale de *Pierres Taillées* pour Bâtimens, Travaux d'art, etc., sur tous dessins et appareils. — Pierre Fine pour sculpture et marbrerie. — Approvisionnement permettant de livrer Brute ou Taillée en toutes saisons.

**PIERRES DE TOURNUS.** Pierres blanches mi-dures, des Carrières de Tournus. **PERRET**, marchand et entrepreneur à Tournus (Saône-et-Loire). Exécution sur tous les plans et appareils de pierres taillées pour bâtimens, travaux d'art, etc. Fourniture de pierres brutes. — Exploitation exclusive des Carrières de Lacrost, pierre très fine pour statues, sculptures et marbrerie. — Stock de pierres brutes ou taillées pouvant être livrées en toutes saisons.

**PIERRE DE VILLEBOIS.** — DÉFIE TOUTE CONCURRENCE. — Grande Société des tailleurs de pierres de Villebois (Ain). Fourniture de pierres de tailles en tous genres à des prix très réduits. Prompte livraison, taillage irréprochable et premier choix de pierres.  
Le directeur-gérant, Louis FROQUET

## GAZ &amp; ÉCLAIRAGE PUBLIC

**B. PABIOU**, 29, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

**ROYBIN.** — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

SOCIÉTÉ ANONYME  
DEN

# CHAUX HYDRAULIQUES & CEMENTS

Capital : 500,000 fr. D'OPTEVOZ-HIÈRES (Isère) Capital : 500,000 fr.

**Siège et Administration, rue Gasparin, 25. — LYON**

Chaux éminemment hydraulique. — Chaux lourde Portland. — Ciment Portland supérieur

**CHAUX** éminemment hydraulique employée de préférence par MM. les Architectes, Entrepreneurs pour digues, ponts, viaducs, chaussées, fondations, canaux, etc.

**CIMENT PORTLAND** supérieur pour dallages, fabrication de carreaux, conduites d'eau, enduits, crépissage de caves, tombeaux, réservoirs et tous autres lieux craignant l'humidité.

Dépôt chez tous les Marchands de Chaux

POUR COMMANDES IMPORTANTES, S'ADRESSER AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 25, RUE GASPARIN, A LYON

PAPIERS PEINTS

PAPIERS PEINTS

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

**MAISON P. MARTIN**

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

ENVOI FRANCO DE COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art

## FLACHAT, COCHET & C<sup>IE</sup>, LYON

10-11, quai de la Guillotière, et 4, rue Dunois

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12<sup>me</sup> et Verres à reliefs de 5<sup>me</sup> à 6<sup>me</sup> d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées pour Larmiers et Planchers lumineux  
Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc  
DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

## CIMENT PORTLAND, CIMENT PROMPT CHAUX LOURDE, CHAUX LÉGÈRE

La Maison ROBERT-BONNET, à Jujurieux (Ain), fabriquant elle-même, informe MM. les Entrepreneurs qu'elle peut leur livrer tous ces produits à des prix très avantageux.

BOITE A LYON, 21, RUE D'ALGÈRE

## LIBRAIRIE EUGÈNE BIGOT

22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris

### Dictionnaire de Motifs Décoratifs

Par A. de KORSAK

Détails et ensembles d'architecture, sculpture, décoration et d'industrie d'art, 200 planches par volume, imprimées d'un seul côté, comprenant plusieurs motifs ; se classant par ordre alphabétique et par styles. Très facile à consulter.

Une Livraison de 16 Planches par mois. — Deux volumes parus, environ 700 motifs, chacun, 20 fr. — Abonnement, 17 fr.

## VITRAUX D'ART

Maison PAULIN CAMPAGNE

Fondée en 1847, la plus ancienne de Lyon,

38, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir.

TOUTES LES 10 MINUTES

Les Tramways passent devant les Ateliers

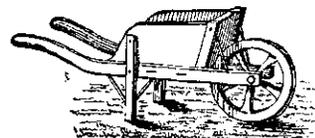
## DOCKS & SCIERIES DE LA PART-DIEU

BIÈTRIX AINÉ & C<sup>ie</sup>

Rue cité Part-Dieu, 40, LYON

## FABRIQUE DE PARQUETS

CHÈNE, NOYER, SAPIN, PIN  
PITCHPIN, FRISÉS, FOUGÈRE, BATON, HOMPU



## JACQUON

55, Grande-Rue-de-la-Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-ODRÉPHE, CI-DEVANT DE CHABROL, 14  
LYON

MAÇONNERIE      ✦      PLÂTRERIE  
Sceaux, Bayards, Bennes      ✦      Marchepieds, Échelles  
Pelles, Oiseaux, etc.      ✦      Échelles doubles.  
MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

EN VENTE A L'IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, A MACON

## L A SÉRIE DE PRIX

DES TRAVAUX DE BATIMENT

Établie par la Chambre syndicale de Maçon. — Prix : 10 francs

CRÉATION DE PARCS & JARDINS

## PRIX DE RÉGLEMENT DES TRAVAUX ET FOURNITURES

PAR H. LUSSEAU, ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Un volume in-octavo raisin. — Prix : 2 fr.

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR

Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine (Seine)